



Madame la Directrice académique,

Nos représentants au sein de l'UNSA Education ont déjà eu l'occasion de s'exprimer lors du CTSD et du CDEN sur l'actualité éducative, nous n'y reviendrons pas ici.

En préalable à cette CAPD qui étudie les avancements de nos collègues, nous souhaitons quand même revenir sur trois points.

D'abord, le SE-Unsa revendique une nouvelle fois l'obtention de l'ISOE (Indemnité de Suivi et d'Orientation des Élèves) pour tous les enseignants du premier degré, ainsi qu'un alignement du ratio du passage à la hors classe sur celui du second degré.

Plus que jamais ces revendications répondent à une attente des collègues et à l'heure de la refondation ce serait une juste reconnaissance du travail des enseignants du premier degré.

Nous avons bien conscience de la situation économique et de la situation des finances publiques. Pour autant, il est indispensable que le travail accompli soit reconnu. Les enseignants du premier degré doivent bénéficier d'avancées équivalentes à celles de leurs collègues du second degré. Pour le SE-Unsa qui syndique des enseignants de la maternelle au lycée et qui revendique l'égalité de dignité des enseignants, c'est un pas indispensable à franchir rapidement.

Le deuxième point, sur lequel nous souhaitons insister lors de cette CAPD, concerne la direction d'Ecole. Il est impossible d'en rester à la situation actuelle. Les directeurs sont en souffrance, les tâches continuent à se complexifier, à se multiplier. Les conditions ne s'améliorent pas pour autant. Au contraire, elles se dégradent avec notamment la perte de l'aide administrative.

Le SE-Unsa a mené sur ce sujet une enquête avec plus de 8500 réponses. Les résultats montrent que le malaise des directeurs devient de la souffrance au travail. Ils ont souvent choisi cette fonction pour exercer des responsabilités et veulent qu'on leur en donne les moyens et le temps.

Suite à nos interventions répétées, le Ministre a annoncé qu'il ouvrirait des négociations sur ce sujet. Il faudra s'y employer. Nous souhaitons déjà qu'au niveau de notre département, une attention particulière soit portée sur les conditions de travail des directeurs en veillant à ne pas multiplier les enquêtes, en prenant en compte les temps de réunions des directeurs dans le cadre des 108 h, et surtout en les protégeant des pressions inhérentes à leur fonction.

Le SE-Unsa a déjà saisi le CHS-CT sur cette question.

Enfin, dernier point que nous souhaitons aborder ici, c'est la question du passage à la semaine de 4 jours et demi. Nous demandons que rapidement les propos du Président de la République soient clarifiés. En effet, nos collègues ne peuvent demeurer dans l'incertitude. Si des communes font le choix de passer à quatre jours et demi, il faudra dégager du temps pour nos collègues afin qu'ils puissent discuter avec leur collectivité des modalités d'organisation.

Pour conclure, il est très important que la refondation de l'Ecole s'appuie sur les enseignants. Actuellement, ils ont le sentiment d'être en marge de la réflexion. Nous demandons, que dans les mois à venir, ils soient associés à cette refondation. Cela se jouera au niveau national, mais aussi localement en mettant en œuvre une gouvernance bienveillante et attentive qui cherche à rétablir la confiance.

Les commissaires paritaires du SE-Unsa